

Présentation du nouveau Projet Culturel et Artistique 2022-2026 de la CCFI

Ce jeudi 15 septembre, le second Projet Culturel et Artistique de la CCFI a été présenté par César Storet, Vice-Président en charge du développement culturel et de l'identité du territoire en présence des élus, communes et partenaires. Adopté lors du Conseil communautaire du 5 juillet 2022, ce dernier vise à mettre en œuvre un développement culturel équilibré du territoire afin que chaque habitant puisse bénéficier d'un même accès à la culture.

Depuis sa création en 2014, la CCFI mène une politique culturelle dynamique via ses dispositifs (Contrat Local d'Éducation Artistique, Classe Lecture Écriture Culture, résidence longue...) et ses événements (Printemps des Poètes, Musique au Musée...). Ce nouveau projet culturel a pour ambition de développer l'ensemble des actions autour d'orientations stratégiques identifiées.

> DÉCOUVREZ LES ACTIVITÉS DU SERVICE CULTURE CCFI EN VIDÉO [ICI](#)

Un projet co-construit

L'élaboration du Projet Culturel et Artistique 2022 – 2026 a fait l'objet d'une large consultation. Lors de deux séminaires et deux commissions culture, les acteurs culturels, les élus CCFI, les représentants des communes, les partenaires institutionnels (DRAC, Région Hauts-de-France) et les partenaires opérationnels (associations, éducation nationale...) ont contribué au projet culturel.

Un projet composé de 3 axes

Le Projet Culturel et Artistique a été construit autour d'orientations stratégiques, ensuite déclinées en objectifs et en actions opérationnelles :

1/ Liberté : Faire exister et faire rayonner le territoire à travers la culture

Ce premier axe vise à :

- Favoriser la transversalité entre les actions culturelles et les autres politiques publiques de l'intercommunalité (organisation d'événements culturels communautaires, par exemple le Printemps des Poètes, Musique au Musée...);
- Faire connaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine local (dispositif sauvegarde de petits patrimoines);
- Innover : favoriser la découverte de nouvelles pratiques artistiques (partenariat avec les scènes nationales et festivals à rayonnement nationaux et internationaux).

2/ Egalité : Favoriser l'accès aux savoirs, à la culture, à l'art, à la création et à l'information

Ici, la volonté est de :

- Etendre le maillage territorial de l'offre culturelle en milieu rural (mise en place des référents culturels...);
- Développer l'éducation artistique et culturelle à tous les âges (élaboration d'un parcours d'éducation artistique et culturel...);
- Toucher tous les publics au service de la réussite et de l'épanouissement personnel (mise en place d'une programmation culturelle pluridisciplinaire...).

3/ Fraternité : Faciliter la cohésion et le dynamisme de l'écosystème culturel

Ce dernier axe prévoit de :

- Soutenir et accompagner les acteurs culturels du territoire dans leur développement (dispositif Culture en Flandre, plateforme de mutualisation de matériel et d'informations (agenda, matériel, répertoire des associations et artistes)...);
- Fédérer l'ensemble des acteurs culturels de Flandre intérieure afin de développer et faciliter les échanges entre les partenaires potentiels (organisation d'un séminaire culturel par an...);
- Encourager les dynamiques existantes en favorisant la structuration en réseaux (Développement des réseaux existants);
- Pérenniser les moyens du service Culture de la CCFI.

> DÉCOUVREZ LE PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE 2022 – 2026 DE LA CCFI ICI

+ d'infos :

> <https://cc-flandreinterieure.fr/fr/>

A propos de la CCFI

La Communauté de communes de Flandre intérieure, née le 1^{er} janvier 2014, est située aux carrefours des pôles du Dunkerquois, de l'Audomarois, de la métropole Lilloise et de la Belgique.

Organisée autour des pôles urbains d'Hazebrouck, d'une part, de Bailleul et de Nieppe, d'autre part, la CCFI est composée de 50 communes et de 104 198 habitants sur un territoire principalement rural.

Deuxième Communauté de communes la plus peuplée de France, la CCFI déroule son projet de territoire autour de la transition écologique, de l'alimentation via le Plan Alimentaire Territorial, la mobilité, des aménagements qui préparent l'avenir et développent son attractivité. Sa marque territoriale illustre son engagement quotidien au service des communes, des habitants et des acteurs du territoire « Cœur de Flandre ».

CONTACT PRESSE

Sabine Rodriguez Derlyn / +33 (0)6 70 84 99 61 / srodriguez@cc-flandreinterieure.fr

Communauté de communes de Flandre intérieure

222 bis rue de Vieux-Berquin 59190 Hazebrouck

t +33 (0)3 74 54 00 59 / www.cc-flandreinterieure.fr